

REGLEMENT INTERIEUR DU CUC LOISIRS & VACANCES

Le CUC Omnisports est une association loi 1901 qui gère un centre de loisirs et de vacances au sein d'une structure dénommée « CUC Loisirs & Vacances ».

Cette structure accueille des enfants de 3 à 17 ans tout au long de l'année. Des activités sportives mais aussi socio-éducatives et culturelles leurs sont proposées. Les infrastructures où se déroulent les activités se situent généralement au stade universitaire:15 bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand. Il peut arriver que ponctuellement, du fait de la spécificité de l'activité, de la disponibilité des infrastructures, ou dans le cadre d'une colonie, les enfants soient amenés à se déplacer.

FONCTIONNEMENT Les groupes d'âges sont prédéfinies par la structure et non aux choix des familles !

- **CUC BABY** : Enfant âgés de 3 à 5 ans (maximum 40 enfants).

- **CUC JUNIORS (6-10 ans)** : Les enfants sont regroupés par tranches d'âges selon leur nombre (deux groupes d'âges minimum).

- **CUC ADOS (11-17 ans)**.

SORTIE DU CENTRE

Seuls les enfants de plus de 10 ans (autorisation sur fiche d'inscription) pourront quitter le centre à l'issue des activités. Dès leur sortie des infrastructures ils ne seront plus sous la responsabilité du CUC Loisirs & Vacances.

Pour les autres, les parents ou toute personne autorisée les représentants devront venir les chercher dans les locaux du CUC. **UNE PIECE D'IDENTITE** leurs sera demandée lors de la prise en responsabilité de leur enfant.

Les enfants devront être récupérés à 18h dernier délai (garderie jusqu'à 18h30 payante).

RÈGLES ET SÉCURITÉ

DISCIPLINE : Les enfants doivent prendre soin des installations et du matériel, respecter leurs pairs et les personnels encadrants. Toute dégradation délibérée du matériel ou des installations, sera de fait facturée à la famille. Une attention particulière est demandée quant au respect de la propreté des locaux mis à dispositions des activités. Les jeunes dérangeant systématiquement leurs camarades et le personnel d'encadrement ou perturbant le bon déroulement des activités, feront l'objet de sanctions. Pour toute situation fortement perturbante l'enfant fera l'objet d'un avertissement verbal de même que la famille sera informée par courriel. En cas de récidive une exclusion définitive de l'activité pourra être prononcée. Cette exclusion ne prévaudra en aucun cas au remboursement de l'inscription.

LES ACTIVITES

Les activités socio-éducatives visent la découverte d'activités diversifiées, intégrées dans une relation de groupe. Des temps de repos sont programmés, en particulier après le repas. Les animateurs ont des recommandations précises pour veiller à l'intensité des activités et à leur équilibre. Néanmoins, la découverte sportive sollicitant les ressources de votre enfant, il est tout à fait possible que celui-ci ressente un état de fatigue à l'issue des activités proposées. La direction se réserve le droit de modifier les activités si nécessaire.

TOUT RETARD OU ABSENCE (non remboursée exception faite avec certificat médical = AVOIR) DOIT ÊTRE SIGNALÉ DANS LES MEILLEURS DELAIS afin de permettre au CUC Loisirs et Vacances d'assumer sa clause de responsabilité et ne pas nuire au bon fonctionnement des activités.

VETEMENTS- OBJETS PERSONNELS

Le respect du trousseau en fonction du séjour choisi (minimum demandé aux familles; sac à dos, casquette, habit imperméable, bouteille d'eau ou gourde au nom de l'enfant) est indispensable pour une bonne pratique de l'activité et à la sécurité de l'enfant. **Tout l'équipement doit être marqué au nom et prénom de l'enfant.** Les objets ou vêtements trouvés sont stockés jusqu'à la veille des prochaines vacances.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de sa mission associative, le CUC Loisirs & Vacances peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de votre enfant pendant les activités afin d'en faire la promotion. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions d'envoyer une **lettre avec accusé de réception** à l'attention du directeur du centre indiquant votre refus. Dans le cas contraire, les parents s'engagent à accepter sans condition l'utilisation de ces supports par le CUC Loisirs & Vacances.

CONDITIONS D'ANNULATION & ABSENCES

Pour TOUTE annulation, 16.00€ seront retenus pour frais de dossier. Dans le cas d'une annulation faite au plus tard 8 jours avant le début des activités (raison médicale et justificatif fourni), un remboursement sera effectué sous forme d'avoir, remboursement auquel seront retirés les 16€ de frais de dossier. Toute annulation faite moins de 8 jours avant le début des activités n'engendrera aucun remboursement.

A partir du 3^{ème} jour d'absence à une activité, un remboursement (sous forme d'avoir) sera possible sur présentation d'un justificatif médical obligatoire. Pour les absences inférieures à 2 jours (inclus), le CUC LOISIRS ET VACANCES ne pourra rembourser la prestation.

FACTURE:

Le CUC Loisirs & Vacances est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, ce qui permet aux familles de bénéficier de subventions par des collectivités locales, des comités d'entreprise, etc...

Les attestations de séjour (factures) sont transmises par mail une fois le séjour effectué. Toutes demandes de factures devront être effectuées par mail à l'adresse mail : contact@cuc-loisirs.fr

COTISATION:

Le Clermont Université Club (CUC) est une association loi 1901 à but non lucratif. Votre participation (10€/an) représente la cotisation annuelle au titre de membre de l'association. Cette adhésion couvre la période du 1^{er} septembre au 31 aout.

INSCRIPTION :

La première inscription se fait uniquement en présentiel au bureau du CUC Loisirs & Vacances. Tout dossier incomplet ne sera pas recevable. Le principe de préinscription n'est pas retenu. Une inscription n'est définitive qu'une fois le paiement effectué. Toute nouvelle inscription pourra se faire ensuite; soit en présentiel au bureau du CUC, soit directement par internet sur le portail réservé aux familles dans la limite des capacités d'accueil. Toute inscription via le portail n'est définitive qu'une fois confirmée par le CUC Loisirs & Vacances.

Dossier complet signifie :

- Dossier d'inscription pages 4/4
- Attestation assurance responsabilité civile ou scolaire (en cours de validité)
- Photocopies vaccins carnet de santé
- Paiement.

ASSURANCE :

Tout enfant est sous la responsabilité du CUC à partir du moment où il entre dans le lieu d'accueil et se présente à un représentant du CUC Loisirs et Vacances. Cette responsabilité s'arrête au retour des parents qui prennent alors leur enfant en charge. Pour les enfants autorisés à sortir (voir article "Sortie du centre") le CUC Loisirs et Vacances ne pourra être tenu pour responsable dès lors qu'ils auront quitté les locaux. En cas d'accident, dans le cadre des activités proposées par le CUC Loisirs & Vacances, tous les membres inscrits bénéficient d'une assurance couvrant la totalité des risques pendant la période d'inscription. Toutefois, il peut se produire que, volontairement ou involontairement, votre enfant puisse être à l'origine d'un accident, sans que la responsabilité du centre ne soit engagée. Dans ce cas, la responsabilité de l'enfant, si elle est reconnue, engage les parents et par conséquent, l'assurance qu'ils ont souscrite dans le cadre de la responsabilité civile. Votre attention est attirée sur l'intérêt pour les adhérents de souscrire un contrat d'assurance couvrant tous les dommages éventuels auxquels la pratique des activités proposées peut les exposer. (Risques subis et causés).

L'argent en espèces n'est jamais couvert dans les assurances. **En cas de perte ou de vol, le CUC LOISIRS ET VACANCES ne pourra être tenu pour responsable, nous vous recommandons d'éviter les objets et vêtements de valeur.**

En cas d'accident les parents sont aussitôt avisés par téléphone. Ils pourront alors venir chercher leur enfant et entreprendre les démarches de soins. En situation d'urgence ou si le contact téléphonique ne peut s'établir rapidement, nous ferons d'office tous les examens nécessaires, soit auprès d'un généraliste, soit auprès du CHU Estaing ou auprès de l'établissement choisi par les parents et clairement précisé sur la fiche sanitaire renseignée dans le dossier d'inscription.

Lu et approuvé :

Date :

Signature: